



L'UNION DES ARCHITECTES

COMMUNIQUE DE PRESSE

L'Unifa se mobilise contre les offres anormalement basses

Cette semaine, les syndicats d'architectes territoriaux affiliés à l'Unifa enverront aux Préfets de leurs départements et régions, un courrier pour les alerter sur les dangers d'un pressurage persistant de la maîtrise d'œuvre.

Le choix par la puissance publique d'offres de prix de plus en plus basses met en danger la qualité des services de conception et de conduite des projets de construction.

Les architectes se mobilisent aujourd'hui, car **l'architecture est en péril !** Les collectivités doivent se préoccuper de la gestion de l'argent public en garantissant le meilleur choix des prestations intellectuelles dont le prix doit permettre de satisfaire la qualité de la conception et du suivi des constructions. En effet, les travaux engagent des budgets très importants pour de nombreuses années; ils exigent de facto, la meilleure définition et le meilleur contrôle.

A l'évidence, une Maîtrise d'Œuvre sous-rémunérée et des entreprises choisies uniquement sur le prix le plus bas génèrent, in fine, des risques importants pour la qualité de l'ouvrage. Rappelons que le coût de la Maîtrise d'Œuvre n'impacte qu'à hauteur de 2% le coût global du cycle de vie d'une construction. Alors qu'elle crée une valeur ajoutée importante sur le long terme pour l'ouvrage réalisé, sa durabilité, la satisfaction des usagers et l'impact environnemental du projet.

Maîtriser, aux côtés du propriétaire de l'ouvrage, sa réalisation sous la conduite de professionnels indépendants des puissances économiques est, de facto, la gestion la plus vertueuse de l'argent public. A contrario, une maîtrise d'œuvre sans moyens est à l'origine de désordres techniques et sociétaux qui peuvent coûter très cher à la collectivité.

Notre action s'adresse aux représentants de l'Etat, à qui il incombe de garantir le bon usage du Code des Marchés Publics et de l'ensemble des textes réglementaires, pour les marchés passés par les collectivités locales et les donneurs d'ordre publics.

Nous avons demandé à chaque syndicat de donner pleine force à l'action lancée par le SA 13, en envoyant le même jour, un même courrier adressé à chaque préfet par **chaque syndicat**.

Nous voulons lui donner l'écho le plus percutant possible auprès des pouvoirs publics par **cette action collective qui amplifiera l'expression de notre exaspération**.

Elle est prévue sur l'ensemble du territoire, à l'adresse de tous les préfets le mardi 11 février

Parallèlement ou par la suite, un courrier du même type sera adressé à tous les grands donneurs d'ordre, présidents des collectivités locales et territoriales et bailleurs sociaux .

Alerter nos gouvernants est un devoir d'utilité publique qui dépasse la défense d'intérêts catégoriels.

Mieux bâtir pour longtemps est un service que les architectes veulent apporter à toute la collectivité.